

die-huit le quatre du mois de Juin à quatorze heures du soir étant à Saint-Nemy sur Bussy.

N° 6

Pardereau

Joseph Louis
le Juin 1918

Mort pour
la France

30 ans

Acte de décès de Joseph Louis Pardereau soldat de 2^e Classe au 24^e Régiment d'Infanterie 6^e Compagnie immatriculé sous le numéro quatre cent vingt-huit au recrutement d'Argentan né le quatre Poërie mil huit cent quatre vingt huit à Herisse canton de Ceilleul département de la Manche domicilié en dernier lieu à Goulet canton d'Ecouché (Orne), Mort pour la France à l'ambulance 10^e St Nemy s/ Bussy le quatre du mois de Juin à quatorze heures du soir à la suite d'intoxication grave par gaz yperite (Blessure de Guerre.) fils de François Pierre et de Guédon Victoire Marie domiciliés à Mantilly canton de Passau département de l'Orne; Marie à Georgette Grandorge domiciliée à Goulet canton d'Ecouché département de l'Orne conformément à l'article 77 du code civil nous nous sommes transportés auprès



de la personne occidee et assure de la ^{grate} ~~realite~~
du décès.

Dresse par nous Joseph Garbi Officier
d'administration de deuxieme classe, Gestionnaire
Officier de l'etat civil, sur la declaration
de Alberic Trausard trente neuf ans (caporal),
et de Verdier Louis soldat trente quatre ans
hors deca de la troisieme section d'infirmiers
militaires, temoins qui ont signe avec
nous apres lecture.

Le premier temoin Le deuxieme temoin
signe: A. Trausard signe: Verdier Louis
L. Officier de l'etat civil
signe: J. Garbi

Bon expédition conforme
l'Officier de l'etat civil
signature illisible

Le Maire et Goulet: A. Germain
A. Vincent Perchaud